



PRÉFET DE LA RÉUNION

# AVIS DE CONCERTATION DU PUBLIC

## PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS INONDATION ET MOUVEMENT DE TERRAIN

### COMMUNE DE BRAS-PANON

La commune de Bras-Panon est concernée depuis le 23 février 2004 par un Plan de Prévention des Risques naturels (PPRn) « inondation ». Une procédure de révision de ce document a été engagée par le Préfet de la Réunion qui portera sur les risques inondation et mouvements de terrain.

Le public est informé que des réunions d'information sur la connaissance actuelle des risques naturels ainsi que sur le projet de Plan de Prévention des Risques naturels « inondation et mouvement de terrain » seront organisées sur la commune de Bras-Panon :

- le mardi **3 septembre 2019 à 17 h à la salle « Raymond Barre » à la mairie de Bras-Panon,**
- le mardi **10 septembre 2019 à 17 h dans le bâtiment « Soubik » à Rivière du Mât les Hauts.**

**Du 12 septembre au 12 novembre 2019,** le public pourra prendre connaissance du dossier en mairie de Bras-Panon, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, ainsi que sur le site internet de la DEAL Réunion à l'adresse suivante : <http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/>.

De plus, le public pourra formuler ces observations et requêtes :

- sur un registre ouvert à cet effet en mairie ;
- à l'adresse mail suivante : [concertation-ppr-braspanon@developpement-durable.gouv.fr](mailto:concertation-ppr-braspanon@developpement-durable.gouv.fr) ou par téléphone (Unité Risques Naturels : 02 62 40 28 51) ;
- depuis un formulaire dédié sur le site internet de la DEAL Réunion (<http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/>).